

Sujet : [INTERNET] observations enquête publique
De : Delphine BROUARD <delphine.brouard@orange.fr>
Date : 06/12/2018 23:36
Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr
Copie à : DominiqueDevinat <dominique.devinat@gmail.com>

Mesdames, messieurs les commissaires enquêteurs,

veuillez trouver en pièce jointe nos observations dans le cadre de l'enquête publique concernant l'implantation de 5 éoliennes sur la commune de Pouligny Saint Pierre.

Cordialement.

M. et Mme BROUARD Jean-Noël

La Chaume

36300 Pouligny Saint Pierre

— Pièces jointes : _____

enquête publique éoliennes.odt

30 octets

Mesdames et Messieurs les commissaires-enquêteurs,

De prime abord, les projets éoliens ont la côte dans notre pays. Les éoliennes poussent ou tentent de pousser comme des champignons. Une énergie renouvelable et propre qui n'a que des avantages nous martèle-t-on. Il ne faut cependant pas gratter longtemps pour se rendre compte que dans de nombreux projets éoliens, l'écologie passe en second plan, les promoteurs sont là avant tout pour l'aspect financier. On n'hésite donc pas à monter des demandes d'autorisation sur des informations mensongères et avec des omissions flagrantes. Le projet de ferme éolienne sur la commune de Pouligny Saint Pierre ne déroge pas à la règle :

- des retombées économiques dérisoires pour la commune et à long terme une note salée pour l'ensemble de la collectivité
- un choix de site inapproprié au vu de la faiblesse des vents
- des prises de vues contenues dans le dossier à l'avantage des porteurs de projets
- des nuisances sonores, visuelles et sanitaires
- un mât de mesures installé tardivement dont les conclusions ne peuvent apparaître sur le dossier
- la non prise en compte de plusieurs sites classés au patrimoine
- la perte de valeur immobilière pour les habitations les plus proches de 20 à 40%

Heureusement, certains de nos élus restent lucides sur le sujet en se positionnant contre et de nombreuses associations mettent en lumière les multiples inconvénients de ces projets et mettent en avant les conclusions sans appel des pays nordiques en particulier qui ont plus de recul sur le sujet que n'en a la France. Alors que ces mêmes pays font marche arrière, que la cour des comptes annonce que l'éolien est un gouffre financier, nous nous y engageons tête baissée ! Stupidité !

Pour finir, nous souhaitons insister sur le fait que notre territoire n'a pas vocation à s'industrialiser. Un tel projet n'y a pas sa place. Son avenir économique est axé sur le tourisme culturel et écologique avant tout. Nos touristes, qui sont de plus en plus nombreux, sont attirés par nos paysages ruraux, naturels, préservés.

Alors, à quand une concertation des habitants par nos élus avant le lancement de tels projets ?
A quand un débat sur la nature des choix énergétiques sur notre territoire ?

Nous nous opposons fermement à la réalisation de ce projet.

Veillez recevoir, mesdames, messieurs les commissaires enquêteurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M. et Mme BROUARD - La Chaume – Pouligny Saint Pierre